



## syndic représentant coproprietaire et assurance juridique

Par **Petula30**, le **10/07/2020** à **23:19**

Bonjour,

Notre copropriété a donné lors d'une assemblée générale mission à notre syndic pour nous représenter lors d'un procès intenté contre un voisin (droit de passage...). Mon assurance juridique (Pacifica) refuse de prendre en charge ma part d'honoraires sous prétexte que c'est le syndic et non moi-même qui intente le procès. Les autres copropriétaires ayant souscrit une même assurance auprès d'autre compagnie (ex MAAF...) ont obtenu le remboursement de leurs frais. Que puis-je faire ? Je vous remercie d'avance pour vos conseils. Cordialement.

Par **youris**, le **11/07/2020** à **09:23**

bonjour,

les contrats de protection juridiques sont différents selon les assurances.

je vous conseille de soumettre votre cas au médiateur de votre assurance.

salutations